

Union des professeurs de physique et de chimie

Éditorial Au fil des réformes...

par **Le Bureau national**

Le lycée

L'UdPPC a demandé à ses adhérents de lui transmettre, en urgence, leur analyse des projets de nouveaux programmes de seconde. Les réflexions qui suivent résultent du travail mené par le Bureau en s'appuyant sur ces contributions. L'UdPPC fait depuis longtemps le constat de la difficulté d'enseigner la physique et la chimie à un public hétérogène en classe de seconde. Deux types d'enseignement sont à distinguer :

- un enseignement scientifique pour tous, qui forme le citoyen en abordant les grands enjeux de société avec un formalisme minimal ;
- un enseignement structuré et structurant pour les élèves qui envisagent des études scientifiques.

La présentation de la partie « pour tous » du projet de programme laisse effectivement penser qu'il se veut un enseignement visant à former le futur citoyen. Mais

- les thèmes choisis laissent de côté des sujets fondamentaux comme l'énergie ;
- les contenus n'ont rien de novateur, ils sont une simple reprise des programmes précédents et ne changeront rien au rejet de cet enseignement par un certain nombre d'élèves.

Par ailleurs, l'UdPPC constate que ce programme ne correspond pas non plus à l'enseignement structuré et structurant souhaité pour les futurs scientifiques.

Le futur enseignement d'exploration MPS (Méthodes et pratiques scientifiques) est destiné à être choisi par des élèves motivés par les sciences. Or son contenu correspond plutôt à un enseignement de culture scientifique, du fait de son caractère pluridisciplinaire, de l'ouverture de ses thèmes et de l'absence de formalisme.

Le statut de l'enseignement d'exploration SL (Sciences et laboratoire) est extrêmement confus. De plus, l'UdPPC a souhaité une large ouverture de cet enseignement dans les lycées d'enseignement général et déplore que, de ce point de vue, la situation s'avère très variable selon les académies.

La réforme proposée par Xavier DARCOS en 2008 avait « oublié » les sciences dans le tronc commun de seconde. La consultation qui a suivi le retrait de cette réforme n'a porté que sur les structures, alors que cette période de réflexion aurait dû être mise à profit pour définir la place des sciences au lycée et pour faire un bilan des programmes précédents. Il n'est donc, hélas, pas surprenant que, pour les sciences physiques en seconde, la réforme en cours apparaisse comme un compromis confus dont la viabilité est pour le moins incertaine.

La formation des maîtres

Les textes relatifs aux nouveaux concours de recrutement de 2011 et les décrets cadrant les masters d'enseignement prodigués dans les universités sont parus ces dernières semaines. Dans certaines universités, un gros travail a été mené afin de construire les futures maquettes de ces enseignements. Mais une fois de plus, l'UdPPC regrette que toutes ces réflexions soient menées dans l'urgence et en l'absence de toutes les informations nécessaires à un travail cohérent. Par ailleurs, le statut des professeurs du second degré associés à la formation des futurs enseignants dans le cadre des masters, n'est toujours pas éclairci.

L'UdPPC souhaite redire ici son inquiétude par rapport aux stages d'observation (Master 1), de pratique accompagnée (Master 1 ou Master 2) et en responsabilité (Master 2) que les étudiants de Master d'enseignement seront amenés à faire sur le terrain. Les volumes horaires prévus nous apparaissent très insuffisants pour pouvoir permettre aux jeunes professeurs de se lancer par la suite dans le métier avec sérénité. Le texte de cadrage du 25 février concernant les stages 2010-2011 pour les étudiants reçus aux concours 2010 ne fait que confirmer nos inquiétudes à ce sujet.

Dans ce contexte difficile, le bureau de l'UdPPC remercie chaleureusement les collègues qui ont transmis leurs analyses des nouveaux programmes de seconde.